Motion adoptée par les enseignant.e.s réuni.es. en AG le 07/12/18 à 10h

1) Nous déplorons l'absence de communication officielle de notre direction à destination des enseignant.e.s comme des parents d'élèves aujourd'hui. Nous souhaitons être tenu.e.s au courant de l'évolution de la situation de notre lycée. En l'absence de consigne officielle, nous ferons l'appel heure par heure, conformément à nos obligations de service.

   14 pour, 1 abstention

2) Nous demandons le report des DST prévus cet après-midi à une date ultérieure.

   unanimité

3) S'il est vrai que la sécurité des biens et des personnes ne peut être garantie au lycée Charles-de-Gaulle de Longperrier, ce qui a justifié l'ordre adressé à ses enseignant.e.s de ne pas se présenter dans leur lycée, comment peut-elle l'être dans notre lycée, qui ne se trouve qu'à 1km de distance ? Nous demandons en cas de blocage de notre lycée que soit appliqué dans notre lycée également le principe de précaution.

   13 pour, 1 abstention

4) Nous demandons au gouvernement d'entamer des négociations avec les organisations lycéennes au lieu de les recevoir pour leur expliquer simplement que la réforme est bonne : c'est la seule solution pour que les blocages soient levés dans nos lycées.

   9 pour, 6 abstentions

5) Nous condamnons l'humiliation, indigne de notre démocratie, subie par les 146 jeunes interpelé.e.s à Mantes-la-Jolie. Nous demandons que cessent les provocations des forces de l'ordre à l'égard des lycéen.ne.s, qui ne font qu'attiser les tensions en les dissuadant d'exprimer leurs revendications. Nous demandons en particulier que cessent les contrôles d'identité, prises de photo et intimidations contre les élèves mobilisé.e.s contre les réformes Blanquer dans notre lycée, qui ont en particulier eu lieu lors de la journée du 06/12. Les policiers doivent protéger nos élèves, pas les dissuader d'exercer leurs droits.

   unanimité

Dammartin-en-Goële, le 07/12/18 – avec l'appui de la section SNES-FSU du lycée